

appel à candidatures

# Résidences de recherche 2025

Afin de soutenir leur travail de recherche, d'expérimentation et de création, le BO accueille chaque année en résidence des artistes, des commissaires d'exposition, des designers graphiques sur des formats et des périodes variables que nous souhaitons les plus adaptés à leurs projets.

**Dépôt des candidatures en ligne sur :  
« Pau, ma ville facile »  
Entre le 2 et le 22 avril 17h**

Ne pouvant pas nous engager à répondre précisément à toutes vos questions individuelles, nous avons rédigé un cahier des charges simple et précis qu'il vous suffit de suivre pour formaliser votre candidature au bon format.

Tout dossier transmis au-delà du lundi 22 avril 17h ne sera pas pris en compte.

Tout dossier de candidature ne répondant pas strictement à la formalisation demandée ne sera pas analysé.

**Le choix des lauréats sera établi au plus tard le 30 juin 2024.**

Le Bel Ordinaire, espace d'art contemporain, est l'un des outils de développement culturel de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP), ayant pour principaux objectifs de :

- renforcer la diffusion des arts visuels sur le territoire de la CAPBP,
- soutenir la création contemporaine,
- favoriser la présence artistique sur le territoire,
- permettre à tous un accès à la création contemporaine.

Pour les atteindre, le Bel Ordinaire développe :

- des expositions tout au long de l'année : monographiques, collectives, thématiques ou encore partant du point de vue d'un commissaire invité.
- un programme de résidences d'artistes (production-diffusion et recherche).
- un travail de médiation et de sensibilisation avec des visites guidées, des ateliers de pratiques artistiques et des projets pédagogiques destinés à tous les publics.

Le BO dispose de 4 ateliers de création individuels d'environ 50 m<sup>2</sup>. Ces ateliers sont en connexion avec un atelier de construction équipé de machines-outils pour le travail du bois et du métal, ainsi qu'avec une cabine de peinture sous pression et d'un atelier de sérigraphie équipé d'une machine une main permettant de réaliser des tirages allant jusqu'à 70\*100 cm.

# Contenu de l'appel à candidature :

## Objectifs :

Soutien à la recherche et à l'expérimentation.

## Candidats éligibles :

Cet appel à projet s'adresse à des artistes dont la pratique relève de l'art contemporain, aux designers graphiques et aux commissaires d'exposition.

## Moyens proposés :

Espaces de travail : mise à disposition d'un atelier de 50m<sup>2</sup> environ, avec la possibilité d'accéder à l'ensemble des équipements du BO, et d'un hébergement sur le site du BO incluant une chambre avec un bureau, un accès internet et une cuisine partagée. Vous pourrez également disposer de la galerie éphémère - sous réserve de disponibilité - pour effectuer un accrochage en fin de résidence.

Accompagnement : l'ensemble de l'équipe du BO, dans la limite de ses disponibilités, accompagne chacun des résidents pour avis et retours, accompagnement technique, aide à la rédaction de textes et/ou à la préparation de dossiers, mise en connexion avec d'autres artistes, des partenaires potentiels.

Financement : subvention de 2 000 € qui doit couvrir tous les frais de la résidence (honoraires, déplacements, restauration, matériaux...).

Médiation et communication : les lauréats de cet appel à candidatures travailleront en étroite collaboration avec l'équipe du BO pour lui permettre d'expliquer et de valoriser cette résidence auprès du public. Une page sera créée sur le site du Bel Ordinaire pour annoncer la résidence et sera actualisée au fur et à mesure du temps de résidence, notamment avec une interview vidéo, ainsi qu'après. Si les lauréats sont en résidence à l'occasion d'un premier samedi du mois, nous leur demanderons d'ouvrir la porte de leur atelier de 15h à 18h pour permettre au public de venir à leur rencontre.

## Le dossier de candidature

Il comportera, dans cet ordre :

- infos pratiques : nom, prénom / adresse postale et mail / numéro de téléphone.
- note d'intention / objectifs et enjeux de la recherche / Intérêt de venir en résidence au BO
- budget prévisionnel faisant état le cas échéant des coproductions et/ou bourses acquises ou pressenties.
- votre calendrier idéal : la résidence peut se déployer sur une ou plusieurs périodes, sur 4 semaines maximum.
- bio et sélection de travaux précédents.

## LE TOUT EN :

**UN DOCUMENT UNIQUE**

**10 PAGES MAXIMUM**

**A4-PORTRAIT**

**FORMAT PDF**

**MAXIMUM 3MO.**



Chloé Poitevin et Lia Pradal, 2023

Vous pourrez indiquer au moment du dépôt de votre candidature si vous accepteriez une résidence «coup de pouce» ; mêmes conditions que pour la recherche excepté : bourse de 750 € et deux semaines maximum.

**Votre candidature est à téléverser sur l'application «Pau, ma ville facile»**

[https://pau-demarches.agglo-pau.fr/airform/formulaires/CANDIDATURE\\_RESIDENCE\\_BEL\\_ORDINAIRE](https://pau-demarches.agglo-pau.fr/airform/formulaires/CANDIDATURE_RESIDENCE_BEL_ORDINAIRE)

**Entre le mardi 2 avril et le lundi 22 avril 2024 17h.**

# Si ma candidature est retenue, comment ça se passe ?

Au plus tard le 30 juin 2024, vous recevrez un appel téléphonique pour vous informer de la sélection de votre candidature.

Nous calerons avec vous à ce moment-là les réservations des espaces de travail et d'hébergement sur vos périodes privilégiées pour l'année 2025.

Si vous souhaitez venir en famille, ce sera l'occasion d'en discuter et de l'organiser.

Votre résidence sera annoncée dans le programme de saison 24-25 du BO.

En janvier 2025, nous reprendrons contact avec vous pour récolter les éléments utiles à la formalisation de la convention pour officialiser administrativement votre résidence. Une fois conjointement validée, vous la signerez et nous la retournerons signée par mail. À cette occasion nous vous demanderons de nous communiquer les éléments nécessaires à l'annonce de votre résidence sur notre site internet : une note d'intention (1500 à 2000 signes), une courte bio d'environ 1500 signes, une sélection de 5 à 10 photos libres de droits avec légendes et copyright, un dossier artistique présentant votre travail en format pdf.

Avant votre arrivée au BO vous devrez nous transmettre : le règlement intérieur signé et portant la mention «lu et approuvé» et une attestation d'assurance pour votre responsabilité civile au titre d'occupant temporaire des espaces de travail et de vie mis à votre disposition.

## Faire connaissance avec l'équipe, qui fait quoi ?

Didier Courtade, responsable de la bibli et de l'arthothèque du BO, et coordinateur des résidences sera votre interlocuteur principal pour la préparation, l'annonce, la mise en œuvre et la valorisation de votre résidence au BO.  
d.courtade@agglo-pau.fr  
06 18 41 56 99

Guillaume Batista Pina, chargé de l'action culturelle, travaillera avec vous pour d'éventuelles visites de votre atelier à destination de groupes.  
g.batistapina@agglo-pau.fr  
06 84 77 46 53

Adrien Mérour et Romuald Cailleteau, techniciens super-polyvalents, vous installeront dans votre atelier et vous accompagneront pendant votre résidence si vous en avez besoin.  
a.merour@agglo-pau.fr  
r.cailleteau@agglo-pau.fr  
06 35 49 64 38

Corinne Letuppe, chargée de communication, assurera la publication d'infos sur les réseaux sociaux pour partager votre travail en cours.  
c.letuppe@agglo-pau.fr  
06 77 12 55 08

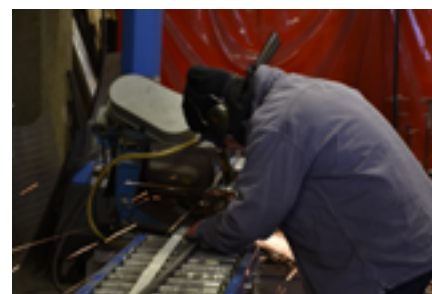
Florence de Mecquenem, directrice, suivra votre résidence, de loin ou de près, en fonction de vos attentes et de ses disponibilités.

## Les ateliers du BO

Le BO est équipé de 4 ateliers de création autonomes d'environ 50m<sup>2</sup> chacun. Ils sont mis à disposition vides, et bénéficient simplement d'une arrivée d'eau, d'une étagère de rangement et d'un plan de travail. Ces ateliers donnent sur un atelier de construction de 180 m<sup>2</sup> équipé d'un parc de matériel technique mutualisé. Un atelier de peinture équipé d'une cabine pour peindre à haute pression et un atelier de sérigraphie complètent ces installations. Il est à noter que l'atelier de sérigraphie est destiné à des utilisateurs aguerris, l'équipe du BO ne comportant pas de sérigraphe. Les équipements mutualisés sont



Pierre Tandille, 2023



Guilhem Roubichou, 2023



Louise Nicolas de Lamballerie, 2023

accessibles selon un calendrier animé par l'équipe du BO et concerté entre les différents usagers.

**L'équipe technique du BO** est en général sur site du lundi au vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 18h. Ces horaires sont susceptibles de changer en fonction du calendrier des événements. N'hésitez pas à solliciter Adrien et Romuald en amont de votre venue pour vous assurer de leur disponibilité selon vos besoins et qu'ils puissent vous accompagner au mieux. Ils assurent notamment : l'accueil et l'état des lieux d'entrée et de sortie des ateliers, l'accès à l'atelier de construction principal, la mise à disposition des outils nécessaires à la réalisation de vos projets, la gestion des problématiques de logistique, la mise en contact avec les interlocuteurs et fournisseurs pertinents pour votre recherche...

#### **Outillage et savoir-faire**

Nous vous mettrons à disposition les outils à main et électroportatif, nous pourrons vous dépanner de certains consommables. L'accès à l'atelier de construction et des machines-outils se fera en présence de l'équipe technique.

#### **Gestion des accès et de l'alarme**

La fermeture à clef des portes doit être systématique et immédiate, surtout pour celles donnant sur l'extérieur. Lorsque vous quittez votre atelier, vérifiez que vous êtes le dernier avant de mettre la zone sous alarme. Si vous arrivez aux ateliers en dehors des horaires de l'équipe technique et avant la fermeture des salles d'exposition, merci de vous signaler à l'accueil pour éviter une mise sous alarme pendant votre présence.

#### **Entretien de votre atelier**

Pour tous les travaux de peintures, résines, teintes, cires etc. : délimitez une zone de travail puis couvrez les surfaces (murs, sols, plafond si nécessaire) à l'aide d'une protection adéquate (film plastique, polyane, carton...). Prenez soin de bien fixer les protections, de vérifier l'étanchéité de vos récipients.

Concernant la découpe de bois / pvc / aluminium : veillez à aspirer régulièrement les débris, copeaux, poussières. Cette mesure vous permettra de travailler en sécurité et évitera l'accumulation des poussières néfastes pour votre santé et celle des

autres usagers.

L'évier est sujet aux éclaboussures : nettoyez-le régulièrement, surtout lorsque vous manipulez des produits chimiques : résines, béton et dérivés, glycéro... De manière générale, évitez d'appliquer des marques de type marqueur ou autre à même les surfaces, privilégiez des matériaux qui se détachent facilement (scotch de peintre, punaises...). Nous laissons à votre disposition balai et pelle, nous pouvons vous fournir ponctuellement des produits d'entretien et un aspirateur, n'hésitez pas à nous solliciter !

#### **État des lieux de sortie**

Les locaux devront être restitués dans un état d'usage raisonnable. Le sol est propre. Les murs sont propres, sans vis, scotch ou agrafe. Les étagères sont à leur place et propres. L'évier est propre, le plan de travail dépoussiéré. Le matériel de nettoyage est en état et rangé. Les interrupteurs, poignées de porte et boutons de robinet sont propres. Les déchets ont été évacués dans le respect des consignes de tri sélectif.

#### **Votre hébergement**

Comme prévu dans votre convention, pendant votre séjour, vous aurez une chambre individuelle ainsi que l'accès à la cuisine interne. Nous vous mettrons à disposition du linge de lit, mais prévoyez votre linge de toilette. La cuisine est sommairement équipée : plaques à induction, four, micro-onde, cafetière électrique, bouilloire et autres ustensiles de cuisson. Si vous êtes un cordon bleu avec des exigences d'équipement assez hautes, prévoyez d'emporter avec vous vos couteaux à lever les filets, culs de poule, thermomètre à sucre et autres ustensiles de précision ! La cuisine étant partagée, chacun s'organise pour la laisser propre et immédiatement utilisable après son passage... Ce qui impose de ranger même après une grosse journée ou soirée. Une machine à laver le linge et un sèche linge sont également à votre service. Pendant votre séjour, veillez à bien fermer les portes de la cuisine interne dès que vous n'y êtes pas. Comme toujours, le ménage est ennuyeux : tous les lundis de 8h à 9h, vous devez libérer votre chambre pour que l'entretien régulier soit effectué. Si votre chambre est utilisée immédiatement après votre départ,

vous devrez la rendre nettoyée.

Comme à la maison en fait ! Nous vous précisons tout ce qui a besoin de l'être au moment de l'état des lieux d'entrée.

## **Infos pratiques**

#### **Commerces**

À quelques centaines de mètres du BO, vous trouverez des commerces qui vous permettront de faire vos courses alimentaires : hypermarché, spécialiste de l'alimentation surgelée, épicerie bio, boucherie-charcuterie. Il y a aussi sous la halle de Billère (3 mn à pied) un marché bio les mercredis et samedis matin.

#### **Se déplacer**

La société Idélis assure les transports en commun sur le territoire de la CAPBP. Les lignes 7, 8 et T3 vous conduisent vers le centre-ville de Pau. Les horaires sont peu pratiques dans la mesure où les bus ne circulent pas tard en soirée. Mais il ne vous faudra guère plus de 26 minutes pour aller du BO au centre-ville de Pau à pied.

[reseau-idelis.com](http://reseau-idelis.com)

[Nos voisins de l'atelier vélo participatif et solidaire peuvent vous prêter un vélo pendant votre résidence !](#)

#### **Sortir**

À côté du BO vous trouverez la Route du Son, centre de musiques actuelles. L'équipe de l'association Ampli qui anime cet équipement vous invite à l'ensemble des concerts organisés pendant votre séjour. Nous vous les présenterons à votre arrivée et il suffira ensuite de les prévenir si vous souhaitez assister à l'une ou plusieurs de leurs soirées. Si vous venez pendant le festival accès(s), son équipe vous invite également sur les temps publics proposés.

À Pau, nous vous invitons à vous intéresser aux programmations de la Centrifugeuse, d'Espaces pluriels, du Méliés ou encore d'À tant rêver du Roi, PCP.

Pour ceux qui sont motorisés et motivés pour aller plus loin, vous avez le Parvis à Tarbes et image-imatge à Orthez.